

GUERRE DES CIVILISATIONS

## Les aveux sur mesure des « repentis » d'Al Qaïda



La théorie selon laquelle la destruction du World Trade Center à New York et la fabrication de fausses cartes à puce dans une banlieue française participent du plan conduit par une seule et unique organisation terroriste mondiale trouve sa confirmation dans les aveux des « repentis d'Al Qaïda ». Mais à y regarder de plus près, ces repentis sont rares et leurs témoignages sont douteux, voire pas crédibles du tout. Bien qu'à ce jour aucun tribunal n'ait admis les prétendus liens entre des attentats commis en Europe et Al Qaïda, dont pourtant ces repentis témoignent, experts et journalistes persistent à échafauder des hypothèses et à préconiser des politiques sur la foi de ces dépositions.

page 2

### La droite française se divise sur le traité constitutionnel

TRIBUNES LIBRES  
INTERNATIONALES

Candidat à la présidence de l'UMP, le souverainiste Nicolas Dupont-Aignan se prononce pour le « Non » au traité constitutionnel. Il assure que le Traité confèrera les pouvoirs principaux à des instances administratives au détriment des élus du Peuple. À l'inverse, Philippe Douste-Blazy, récuise le « non », mais plus qu'à présenter des arguments de fond, il s'applique à dénigrer Laurent Fabius et tous les responsables politiques qui dévient de la ligne euro-atlantiste.

page 9

REPÈRE : 18 SEPTEMBRE 1931

### « L'incident de Moukdan » : des terroristes providentiels

Dans le cadre de sa politique d'expansion impériale, le Japon maintient une présence militaire en Mandchourie, dans le nord de la Chine, officiellement afin de garantir la sécurité de ses nombreux ressortissants. Bien décidé à s'emparer de la Sibérie, le consul japonais à Moukdan (aujourd'hui Shenyang) recrute des repris de justice chinois pour faire exploser un viaduc de chemin de fer. Ces hommes de main sont ensuite abattus par les gardes japonais qui les présentent à la presse comme étant des « terroristes chinois ». En réponse à cet « attentat », le Japon prend le contrôle militaire de la région « afin d'en garantir la stabilité ». Le légat allemand à Tokyo - ami de Toyo - trouve la manœuvre excellente et la décrit en détail dans une lettre à son ami Heydrich, dirigeant nazi allemand. Celui-ci trouve l'idée pas mal non plus puisqu'il applique la même méthode, huit ans plus tard, sur la frontière polonaise afin de légitimer l'invasion qui déclenchera en Europe la Deuxième Guerre mondiale. ■



### L'AUSTRALIE RÉSOLUE À DÉFENDRE L'ORDRE IMPÉRIAL PAR LA FORCE

L'Australie, qui fut le premier pays de la Coalition impériale à entrer en Irak l'année passée, est décidée à assumer désormais pleinement son rôle au sein de cette alliance stratégique, embrassant dans la foulée la doctrine Wolfowitz de frappes préventives. Son Premier ministre, John Howard, a en effet annoncé hier qu'il s'autoriserait à ordonner des frappes préventives contre un autre pays pour contrer des attaques terroristes sur son sol. Cette déclaration a provoqué l'affolement de pays voisins comme les Philippines, l'Indonésie et la Malaisie, obligeant le ministre des Affaires étrangères australien à les rassurer aujourd'hui, en les qualifiant d'alliés et non pas d'ennemis dans la « guerre au terrorisme ». Rappelons cependant qu'en tant que puissance impériale dans le Pacifique, l'Australie est intervenue dans les îles Salomon en juin 2003 (2225 hommes déployés) pour y « rétablir la loi et l'ordre », ainsi qu'en Papouasie-Nouvelle Guinée où elle a dépêché 300 policiers sous le même prétexte. ■

## Guerre des civilisations

# Les aveux sur mesure des « repentis » d'Al Qaïda

**La théorie selon laquelle la destruction du World Trade Center à New York et la fabrication de fausses cartes à puce dans une banlieue française participent du plan conduit par une seule et unique organisation terroriste mondiale trouve sa confirmation dans les aveux des « repentis d'Al Qaïda ». Mais à y regarder de plus près, ces repentis sont rares et leurs témoignages sont douteux, voire pas crédibles du tout. Bien qu'à ce jour aucun tribunal n'ait admis les prétendus liens entre des attentats commis en Europe et Al Qaïda, dont pourtant ces repentis témoignent, experts et journalistes persistent à échafauder des hypothèses et à préconiser des politiques sur la foi de ces dépositions.**



Le réseau Al Qaïda, accusé d'avoir organisé les attentats du 11 septembre 2001, a fait l'objet d'une abondante littérature depuis cette date. Différents auteurs, journalistes et « experts en terrorisme », y ont consacré des articles, des reportages, des livres. La prolifération de ces travaux a largement contribué à construire, dans l'imaginaire collectif, le sentiment d'une menace réelle qui pèserait sur l'Occident et serait incarnée par des fanatiques musulmans. Un rapide inventaire recensant les sources utilisées et les éléments d'information fournis laisse pourtant peu de doute quant à leur origine et leur absence de fiabilité.

Les origines de l'organisation sont évoquées dans de nombreux articles après le 11 septembre. Selon la version officielle, elle aurait été créée par Oussama ben Laden, en 1988. Elle se serait ensuite développée à partir de l'Afghanistan pour devenir un réseau mondial « *qui finance, entraîne et utilise d'autres groupes dans 35 à 60 pays* », avec pour objectif de « *frapper les intérêts des États-Unis partout dans le monde* » [1]. Des experts arabisants énoncent cependant une autre interprétation de la naissance du mouvement. « Al Qaïda », qui signifie « la base » ou « la base de données », serait un fichier créé par Oussama ben Laden du temps de la guerre d'Afghanistan. À l'époque le milliardaire anti-communiste gérait les fonds investis par les services saoudiens et états-uniens pour repousser l'Armée rouge. À ce titre, il finançait aussi bien les soldes des jihadistes que des travaux de fortification et recueillait une masse de renseignements sensibles. Une fois le conflit terminé, « la base » serait devenue un outil à disposition de l'Arabie saoudite et d'autres États musulmans : lorsque ceux-ci souhaitaient lancer une opération - qu'il s'agisse d'envoi de médicaments, de programmes d'aide, ou d'ingérence politique, voire militaire - ils consultaient « Al Qaïda » pour y recueillir des informations sur la région qui les intéressait, afin de savoir, par exemple, si d'autres organisations n'y agissaient pas déjà. Dans cette optique, « Al Qaïda » ne serait nullement une organisation hiérarchisée, mais simplement une gigantesque base d'information à destination de pays musulmans.

Le tour de force est ainsi encore plus facile : il n'est nul besoin d'infiltrer ce réseau pour en contrôler des éléments, puisque ce n'est pas un réseau. Il suffit de relier des attentats ayant lieu un peu partout dans le monde, en les attribuant systématiquement à des groupes qui « *seraient liés* » à Al Qaïda. L'ensemble de la littérature consacrée à cette « *organisation* » repose sur cette rhétorique de l'amalgame : on y met en cause des « *bras droits* » de Ben Laden, des groupes coupables de « *sympathie* » envers son « *organisation* ». L'ensemble des procédures engagées en Europe contre les « *réseaux dormants* » du « *terrorisme islamiste* » sont ainsi construits, non pas sur des éléments matériels, mais sur d'hypothétiques proximités intellectuelles : tel fondamentaliste se serait rendu à Berlin, à une époque où y résidait Mohammed Atta, tel autre aurait effectué un stage d'entraînement militaire en Afghanistan, etc. En fin de compte, les nombreux dossiers ainsi bricolés par la justice antiterroriste ont abouti à l'abandon des charges « *d'entreprise en relation avec une organisation terroriste* ». Les tribunaux qui ont effectivement condamné des prévenus pour terrorisme n'ont jamais admis qu'ils soient liés à une organisation internationale [2].

En réalité la finalité judiciaire importe peu, le détail des instructions occupant, dans les médias, plus de place que l'annonce - et le détail - des verdicts. Ce discours délibérément alarmiste sur le « *péril islamiste* » permet de construire un ennemi commun, qui va du Hamas palestinien à la Jamaa Islamiya indonésienne, en passant par des États comme la Syrie ou le Soudan, pour finalement englober tout le monde musulman. Ce fantasme alimente l'idéologie de la « *Guerre des civilisations* » justifiant la forme contemporaine de l'impérialisme anglo-saxon [3]. Loin de dénoncer ces amalgames absurdes, plusieurs États les ont repris à leur compte, quitte à s'en mordre les doigts après. Ainsi, Vladimir V. Poutine n'a pas manqué d'invoquer la lutte contre le

terrorisme mondial pour mettre fin aux critiques du pilonnage de Grozny, avant de dénoncer le poison de cette analyse ethno-religieuse lors de la prise d'otages de Beslan. En France, ces amalgames ont été utilisés, au début de la présidence de Jacques Chirac, pour faire arrêter des opposants algériens par les juges anti-terroristes, avant que le même Jacques Chirac se transforme en héros du dialogue des civilisations.

Pour accréditer l'existence d'un réseau terroriste tentaculaire et structuré, Washington a eu recours à une figure très répandue aux États-Unis, celle du « repenti », de l'*insider* qui, rongé de remords, décrit de l'intérieur l'organisation dont il a fait partie.

Rappelons que, aux États-Unis et désormais dans de nombreux autres pays, y compris la France, le « repenti » négocie ses aveux contre une immunité. Il peut donc s'accuser et accuser qui il veut de n'importe quoi sans en assumer lui-même les conséquences. Cette procédure a permis de démanteler des organisations mafieuses, mais a aussi ouvert la voie à toutes sortes de dénonciations calomnieuses. En Italie, les magistrats qui l'ont promu pour l'opération « mains propres » en ont finalement été victimes, les « repentis » accusant les juges, les uns après les autres, d'être des correspondants de la mafia.

Les premiers de ces repentis apparaissent lors du procès des attentats du 7 août 1998 contre les ambassades états-uniennes de Nairobi et Dar es-Salaam, en février 2001. Jamal Ahmed al-Fadl, un Soudanais de 38 ans, jusqu'ici connu dans les dossiers du FBI sous l'appellation de CS1, *Confidential Source 1*, est de ceux-là. Devant un tribunal de Manhattan, il affirme avoir été un membre du noyau central d'Al Qaïda. Bien que son témoignage soit « *bien sûr invérifiable et soulève de nombreuses interrogations* » [4], le FBI lui aurait accordé sa protection à partir de juillet 1996, date à laquelle il se présente « *au service des visas d'une ambassade américaine dont la localisation n'a pas été révélée* ». La police fédérale états-unienne dépense pour cela près de 1 million de dollars en cinq ans.

Mais de quels renseignements pouvait bien disposer Jamal al-Fadl pour justifier un tel intérêt des autorités ? Pour répondre à cette question, il convient de revenir sur sa trajectoire biographique. Selon ses propres dires, il a vécu deux ans à Brooklyn et dans le Sud des États-Unis, où il s'est occupé de collecter des fonds pour la mosquée Al Farooq [5], avant de s'engager dans les brigades islamiques déployées en Afghanistan à l'initiative de la CIA et sous la direction d'Oussama Ben Laden pour lutter contre les troupes d'occupation soviétiques. En 1991, il est amené à rencontrer celui qui gère alors la base de données (Al Qaïda) de l'ensemble des groupes islamiques radicaux présents sur le terrain. Lorsque le noyau dur de la structure de Ben Laden est transféré au Soudan, Jamal al-Fadl suit le mouvement et s'installe sous la protection du régime islamique africain et du Front national islamique au pouvoir [6]. Ayant subtilisé 150 000 dollars dans le cadre de transactions dont il s'occupait, il contacte les autorités états-uniennes moins de trois ans plus tard et est exfiltré outre-Atlantique

La lecture du parcours du présumé terroriste invite au scepticisme. On peut en effet légitimement s'interroger sur la fiabilité d'un informateur utilisé comme

témoin à charge par les autorités états-uniennes après avoir travaillé pour la CIA en Afghanistan, avant d'être récupéré, moins de cinq ans après, par le FBI. D'autant que son départ de l'organisation terroriste précède de deux ans les premiers attentats attribués à Ben Laden, contre les ambassades états-uniennes en Afrique, au procès duquel il est pourtant appelé à témoigner. Malgré ces évidentes réserves, Al-Fadl est présenté comme « l'un [des] éléments-clés » d'Al Qaïda où il était « chargé des salaires » [7]. Il connaîtrait donc en détail l'organisation, et notamment son mode de financement. C'est d'ailleurs là-dessus qu'il témoigne devant le tribunal de Manhattan : il met en cause un réseau bancaire complice de l'internationale terroriste, avec des ramifications au Soudan, en Malaisie, en Grande-Bretagne, à Hong-Kong et à Dubaï. Il décrit également « comment des combattants étaient envoyés en Tchécovie au prix de 1 500 dollars par personne ; comment le jihad était financé en Érythrée par l'apport d'argent en cash ; comment Ben Laden s'est mis sous la coupe des services de renseignement soudanais après que ceux-ci l'eurent rencontré à Peshawar (Pakistan), etc. Pire : selon la justice, Ben Laden s'est compromis à plusieurs reprises, depuis 1992, dans des tentatives d'achat de matériaux nucléaires et de vecteurs ».

Jamal Ahmed al-Fadl, qui a quitté Al-Qaïda en 1996, détaille par ailleurs la manière dont fonctionne le réseau Ben Laden : ce dernier « est composé d'une tête (Ben Laden lui-même), régissant sur un conseil consultatif, le majlis. Le majlis est lui-même en relation avec quatre comités distincts, en charge des domaines financier, religieux, militaire et médiatique. C'est dans ces quatre comités que sont choisis les commandants opérationnels et les chargés de missions spéciales. À cette structure pyramidale, formelle, se superpose une division horizontale en 24 groupes, division informelle cette fois. Les communications entre cellules, sur internet, sont assurées non seulement par l'envoi d'e-mails cryptés, mais également de fichiers sonores brouillés ». L'avantage de cette description de l'organisation terroriste, aussi détaillée qu'invérifiable, est qu'elle permet aux États-Unis d'accréditer la thèse d'une hydre tentaculaire, dont les ramifications s'étendent partout dans le monde, notamment en Occident. L'ennemi est donc partout, puisque Ben Laden disposerait même de points de chute à New York. Pire, l'assassinat du leader charismatique d'Al Qaïda n'entraînerait pas la fin de son organisation, structurée pour résister à un tel coup du sort, grâce à des éléments récupérés au sein des « forces extrêmes et éparses de mouvements cousins : certains éléments du Hamas, du Hezbollah, du Jihad islamique ». Trois organisations, engagées dans une lutte armée contre Israël, mais qui sont pourtant connues pour leur divergence d'opinion quant à la manière de mener cette lutte, voire pour leur antagonismes. La « guerre au terrorisme » s'annonce donc infinie.

Le second repenti appelé à témoigner au procès de Manhattan est un citoyen états-unien d'origine égyptienne. Son pedigree est tout aussi étonnant : après avoir fait un passage « sous l'uniforme des forces spéciales de l'US Army » [8], Ali Mohamed aurait rejoint Ben Laden à la fin des années 1980. Convoqué devant le tribunal new-yorkais, il ne vient finalement pas témoigner en personne, mais permet l'élaboration d'« un rapport du FBI basé sur son témoignage ».

Mohammed n'est pas précisément n'importe qui. Ancien membre des services



Ali Mohamed

secrets égyptiens, il a assuré, de 1987 à 1998, la formation des combattants d'Al Qaïda. À la même époque, il enseignait également à la John Kennedy Special Warfare Center and School, « où il formait les membres du plus secret des réseaux d'influence, le stay-behind et les officiers des Forces spéciales US » [9]. Dans son *Témoignage écrit*, Ali Mohammed évoque notamment d'autres cibles étrangères visées par la série d'attentats en Afrique,

« entre autres l'ambassade de France et le centre culturel de France ». Ce qui permet à Roland Jacquard d'affirmer « qu'au-delà des intérêts américains, les intérêts occidentaux au sens large sont également visés et que la menace est peut-être plus diffuse plus qu'il n'y paraît » [10]. Le terrorisme islamiste ne vise donc pas exclusivement les États-Unis et leur politique étrangère agressive, particulièrement au Proche-Orient, mais « l'Occident » d'une manière plus large, en vue d'instaurer un Califat sur l'ensemble de la planète. Ce qui a le mérite de clarifier les camps : comme l'exprime alors le président états-unien George W. Bush, « soit vous êtes avec nous, soit vous êtes avec les terroristes » [11].

Le terme de « repenté » peut également être employé abusivement, comme le montre le cas de Djamel Beghal. Ce franco-algérien de 38 ans a été arrêté en septembre 2001 à l'aéroport de Dubaï. Devant les policiers émiratis, il mentionne un projet d'attentat contre l'ambassade des États-Unis à Paris et raconte ses liens avec Al Qaïda. Du pain béni pour la justice antiterroriste française et la DST qui cherchent absolument à démontrer la réalité de la menace islamiste en France. Malheureusement, de retour à Paris, Djamel Beghal revient sur ses déclarations, et nie toute implication dans une quelconque préparation d'attentat. D'après lui, ses aveux à Dubaï s'expliquent par les mauvais traitements subis : « isolement, interdiction d'entrer en contact avec qui que ce soit, violences physiques, pressions psychologiques » [12]. Une version partiellement confirmée par un magistrat antiterroriste français interrogé sur Europe 1 le 2 octobre 2001. Selon ce dernier, les officiers émiratis ont utilisé des « chefs religieux locaux » afin de lui faire « un lavage de cerveau à l'envers » pendant neuf mois, ce qui lui aurait permis de retrouver « le chemin de l'islam juste » [13]. Une prise de conscience religieuse donc, qui aurait convaincu Beghal de livrer tout ce qu'il savait sur les activités d'Al Qaïda en Europe. Seul petit problème : rien ne permet aujourd'hui d'affirmer que l'ambassade états-unienne à Paris était effectivement visée par un projet d'attentat. Les seuls islamistes condamnés dans ce dossier ont en effet assuré qu'ils visaient d'autres cibles, dont aucune en France [14]. Beghal a donc, dans un premier temps, avoué aux enquêteurs émiratis tout ce qu'ils voulaient entendre avant, dans un second temps, de se rétracter devant les enquêteurs français.

Djamel Beghal n'est donc pas forcément le « bon client » dont la justice antiterroriste française avait besoin. Yacine Akhnouche, arrêté en février 2002, sera un bien meilleur choix. Mis en examen et écroué, officiellement dans le cadre de l'enquête sur le projet d'attentat de Strasbourg de décembre 2000, ce fabricant de fausse carte bleue - chez qui la police découvre « des formules

*chimiques suspects* » - confirme subitement, au cours de son interrogatoire, l'existence d'un réseau terroriste dormant européen, particulièrement actif en France. Mieux, il se révèle en être un nœud central : au cours d'un séjour en Afghanistan, il a en effet rencontré Richard Reid, l'homme qui voulait faire sauter ses chaussures dans le vol Paris-Miami, Zacharias Moussaoui, le Français maintenu au secret par les États-Unis pour avoir crié haut et fort qu'il voulait apprendre à viser des



Djamel Beghal

immeubles avec des avions, mais aussi Ahmed Ressam, qui a été arrêté en décembre 1999 à la frontière canadienne avec 50 kilos d'explosifs. Yacine Akhnouche va encore plus loin : il affirme connaître Abu Doha, un islamiste détenu à Londres et chef présumé du groupe de Francfort, et avoir été en contact avec « *plusieurs personnes impliquées dans l'assassinat en Afghanistan du commandant Massoud, en septembre 2001* » [15]. Le récit de ce mythomane est une aubaine pour les enquêteurs français. L'un d'entre eux, touchant de naïveté, avoue : « *un tel procès-verbal est extraordinaire* ». Les magistrats anti-terroristes s'appuient sur le fait qu'il possédait une machine à « encoder » les cartes bancaires, c'est-à-dire un banal encodeur de carte à puce disponible dans le commerce [16], pour en faire de lui « *un point de passage obligé pour la logistique financière des réseaux* ». D'après le **juge Bruguière**, « *chaque appareil peut procurer jusqu'à 200 000 francs (30 000 euros) par semaine à ses possesseurs. De quoi assurer une part substantielle du financement d'une cellule terroriste* » [17].

Au finale, force est de constater que les « repentis » d'Al Qaïda ne sont pas légion. De surcroît, ceux que les responsables de la « guerre au terrorisme » ont choisi d'introniser comme tels détonnent par leur peu de fiabilité. Ce qui amène à s'interroger sur la provenance des informations relatives à « *l'organisation d'Oussama ben Laden* » reprises à l'envi par les médias du monde entier. Viennent-elles, comme jihadistes engagés en Afghanistan contre l'Union soviétique, directement de Washington ?

### Paul Labarique

[1] « Les 11 organisations cibles de la guerre antiterroriste américaine », AFP, 25 septembre 2001.

[2] Voir « **La Justice n'a pas trouvé d'agent d'Al Qaïda en Europe** », par Paul Labarique, *Voltaire*, 19 août 2004.

[3] « **La guerre des civilisations** » par Thierry Meyssan, *Voltaire*, 4 juin 2004.

[4] « L'homme qui a trahi Ben Laden se confesse devant un tribunal de Manhattan », par Alain Campiotti, *Le Temps*, 15 février 2001.

[5] « La piste Ben Laden : pourquoi et comment », par Alain Lallemand, *Le Soir*, 13 septembre 2001.

[6] *Au nom d'Oussama Ben Laden*, par Roland Jacquard, Éditions Jean Picollec, 2001.

[7] « La piste Ben Laden : pourquoi et comment », op.cit.

[8] « Devant les jurés de New York, une esquisse du réseau ben Laden », par Michel Moutot, AFP, 2 octobre 2001.

[9] D'après « The Masking of a Militant », par Benjamin Weiser et James Risen, *New York Times*, 1er décembre 1998, cité dans *L'Effroyable Imposture* de Thierry Meyssan, Carnot, 2002.

[10] *Au nom d'Oussama Ben Laden*, op.cit.

[11] *Address to a Joint Session of Congress and the American People*, Services de la Maison-Blanche, 20 septembre 2001.

[12] « Fin de l'enquête sur Djamel Beghal, chef présumé d'une cellule islamiste », AFP, 27 août 2004.

[13] « L'aveu de Djamel Beghal », par Patricia Tourancheau, *Libération*, 3 octobre 2001.

[14] Voir « **La Justice n'a pas trouvé d'agent d'Al Qaïda en Europe** », par Paul Labarique, *Voltaire*, 19 août 2004.

[15] « L'extraordinaire confession d'un islamiste de la mouvance Ben Laden », par Christophe Parayre, AFP, 9 février 2002.

[16] Ces objets d'un usage relativement simple et aisément disponibles ([www.hitechtools.com/CartesPuce.htm](http://www.hitechtools.com/CartesPuce.htm)), permettent de fabriquer différents types de carte à puce, qu'il s'agisse de cartes d'accès à la télévision câblée, de cartes téléphoniques, voire de cartes bancaires. Ils sont utilisés pour fabriquer des vrais, mais aussi des faux.

[17] « Le "comptable" supposé des réseaux en Europe », par Jean-Marie Leclerc, *Le Figaro*, 11 février 2002.

## Voltaire

*Voltaire* est le magazine quotidien d'analyses internationales de l'association « Réseau Voltaire pour la liberté d'expression » qui en détermine la ligne éditoriale. *Voltaire* est publié par les Éditions

Thomas Paine, 8, rue Auguste-Blanqui, 93200 Saint-Denis, France (SARL de presse 448 286 203 RCS Bobigny).

**Directeur de la publication** : Thierry Meyssan.

ISSN 1762-5157. Dépôt légal à parution. *Voltaire* est publié 200 fois par an et distribué à ses abonnés par courrier électronique au format PDF.

**Prix au numéro** (AlloPass) : Allemagne 1,85 €, Belgique 1,12 € ; Canada 3 \$ ; Espagne 1,09 € ; France 0,56 € ; Hong-Kong 1 \$ ; Luxembourg 2,23 € ; Nouvelle-Zélande 2,99 \$ ; Pays-Bas, 1,15 € ; Royaume-Uni 1,5 £ ; Suisse 2,5 FS.

### Abonnements

trimestriel : particuliers 20 €, institutions et sociétés 50 €.

annuel : particuliers 72 €, institutions et sociétés 180 €.

Paiement électronique sécurisé : [www.reseauvoltaire.net/abonnement.php](http://www.reseauvoltaire.net/abonnement.php) .



# La droite française se divise sur le traité constitutionnel

## Analyse

L'ancien directeur de l'OMC, Mike Moore, livre un étonnant sophisme dans *Gulf News*. Lutter contre le terrorisme islamique est indispensable à la défense de la démocratie, surtout depuis que les islamistes commettent des attentats en période électorale pour influencer des scrutins, comme on l'a vu en Espagne ou en Indonésie. Or, le terrorisme se nourrit de la pauvreté, et la pauvreté est la fille du protectionnisme, donc l'entrée des pays musulmans dans le système commercial international de l'OMC est un moyen de défendre la démocratie. Mais à la réflexion, aucun des arguments utilisés n'est recevable : le terrorisme islamiste ne se nourrit pas de la pauvreté comme le montre le fait que les populations des pays pauvres le rejettent massivement et le protectionnisme ne crée pas forcément la pauvreté.

Dans une tribune rédigée la veille de la victoire électorale annoncée du général Susilo Bambang Yudhoyono (dit SBY) à l'élection présidentielle indonésienne, Lee H. Hamilton et George P. Schultz plaident dans le *Washington Post* pour que le nouveau président se consacre à la réforme de son pays plutôt qu'à suivre l'agenda US. C'est en effet un grand risque. Personne ne sait très bien quelle sera la conduite de SBY, mais on peut craindre que cet ancien agent de la CIA ne sache pas faire autre chose que de tenter d'aligner le plus grand pays musulman du monde sur les intérêts états-uniens. D'autres redoutent, ce qui n'est pas nécessairement contradictoire, que cet ancien général et ancien ministre de la Sécurité, accorde une autorité démesurée à son cabinet de campagne, composé de quinze anciens généraux, et ramène le pays à l'ère de la dictature militaire de

Suharto. Les conseils de deux auteurs ne sont pas gratuits. C'est George P. Schultz, lorsqu'il était secrétaire d'État qui désigna Paul Wolfowitz pour superviser la politique US en Asie de l'Est et dans le Pacifique. Par la suite Wolfowitz fut ambassadeur à Djakarta et encouragea la junte à réprimer dans le sang les indépendantistes du Timor-Oriental. Actuel numéro 2 du Pentagone, M. Wolfowitz accorde une attention particulière à l'Indonésie.

Le professeur Michael Shifter, vice-président de l'Inter-American Dialogue, plaide dans le *New York Times* pour une révision de la politique états-unienne face au Venezuela. Les sanctions économiques, décidées début septembre par la Maison-Blanche sous le premier prétexte venu, donnent l'image d'un George W. Bush mauvais perdant après le succès électoral d'Hugo Chavez. Au demeurant, ces sanctions seront sans effet sur le régime, mais discréditent Washington dans la région. Il vaudrait mieux admettre la donne telle qu'elle est.

Avant de faire l'objet d'un débat référendaire, la ratification du Traité constitutionnel de l'Union européenne divise les formations politiques françaises.

Candidat à la présidence de l'UMP face à l'euro-altantiste Nicolas Sarkozy, le souverainiste Nicolas Dupont-Aignan se prononce pour le « Non ». Dans *Le Figaro*, il assure que le Traité confèrera les pouvoirs principaux à des instances administratives (Commission, BCE, CJE) au détriment des élus du Peuple. La logique du système permettra à l'Union d'étendre progressivement ses domaines de compétence jusqu'à dépouiller définitivement les États de toute autorité.

À l'inverse le secrétaire général de l'UMP, Philippe Douste-Blazy, récuse le « non » dans *Le Monde*. Mais plus qu'à présenter des arguments de fond, il s'applique à dénigrer l'ancien Premier ministre socialiste Laurent Fabius qui s'oppose au Traité et, à travers lui, tous les responsables politiques qui, par conviction ou calcul, dévient de la ligne euro-atlantiste.

Enfin, Iyad Allaoui, Premier ministre irakien nommé par les forces d'occupation, sollicite dans *The Independent*. L'aide internationale dans l'intérêt du peuple irakien. Pour convaincre, il assure contre toute évidence, que l'insurrection est le fait d'une petite minorité de nostalgiques de Saddam Hussein, aidée de djihadistes étrangers, pas de la population. Il poursuit en fixant comme objectif le développement de la production de pétrole pour accroître les ressources du pays, alors que même l'ancien pro-consul, le général Jay Garner, admet publiquement que faire main basse sur ce pétrole est un but de guerre des forces d'occupation.

**Réseau Voltaire**

## Mike Moore



Mike Moore est ancien directeur de l'OMC et ancien Premier ministre de Nouvelle Zélande.

### « La peur du terrorisme régit la plupart des élections »

Source : Gulf News

Référence : « Fear of terrorism governs most voting patterns », par Mike Moore, *Gulf News*, 20 septembre 2004.

Nous avons récemment commémoré les attentats du 11 septembre et cela nous a rappelé les moments effrayants que nous avons vécu, des moments qui ont tout changé. Nos dirigeants ont alors affirmé que la démocratie continuerait et que les terroristes ne gagneraient pas. Il y a pourtant un point sur lequel ils ont gagné : désormais ils dominent le processus électoral et les responsables politiques tous sont obligés de se prononcer sur ce thème.

En Espagne, l'élection s'est jouée sur la réponse du gouvernement conservateur aux attentats de Madrid et sur son accusation d'ETA. Aujourd'hui, suite à la prise d'otage de Beslan, l'autorité et la popularité de **Vladimir Poutine** sont menacées. De son côté, John Howard a été réélu en Australie contre toute attente en faisant campagne sur la sécurité après le 11 septembre. Les attentats de Jakarta vont aussi influencer les élections indonésiennes. Les fragiles démocraties sont vulnérables aux théories des hommes forts qui promettent de restaurer l'ordre et la loi en s'appuyant sur les élites et l'armée.

Le terrorisme est un sujet abordé par tous les partis politiques qui cherchent à répondre à la question : comment lutter contre des hommes qui ne craignent pas la mort et qui sont prêts à tout ? Tuer leurs dirigeants est une tactique populaire, mais c'est une tactique, pas une stratégie. Il faut les empêcher de disposer de refuges sûrs, mais surtout il faut renforcer les valeurs démocratiques laïques dans les pays musulmans. Peut-être aurions-nous dû commencer à écouter les dirigeants musulmans qui ont réussi en Asie du Sud-Est. Même si ces pays subissent la pression des radicaux, ces derniers sont vaincus par les urnes. Dans les pays asiatiques qui disposent de fortes minorités musulmanes, les dirigeants progressistes freinent les radicaux grâce aux succès économiques.

C'est pour cela que l'Occident doit être plus généreux et assurer le développement des pays musulmans grâce aux règles du commerce international et en s'engageant en faveur des objectifs du millénaire de l'ONU.

## George P. Shultz, Lee H. Hamilton



[George P. Shultz] était Secrétaire d'État sous Reagan. Il est membre de la Hoover Institution et membre du conseil d'administration du Washington Institute for Near East Policy. Il a présidé le Comité pour la libération de l'Irak, une organisation créée par Lockheed Martin, et administrateur de Bechtel, première compagnie de BTP des États-Unis, qui a signé des contrats de reconstruction d'infrastructures (ports, aéroports, routes, hôpitaux, écoles, etc.) en Irak pour 1 milliard de dollars



Ancien représentant démocrate de l'Indiana et membre de la commission d'enquête sur l'Irangate et de la U.S. Commission on National Security/21st Century, Lee H. Hamilton a été vice-président de la Commission d'enquête sur le 11 septembre.

## « Un agenda plus large en Indonésie »

Source : Washington Post

Référence : « A Broader Agenda For Indonesia », par Lee H. Hamilton et George P. Shultz, *Washington Post*, 20 septembre 2004.

Le développement d'États forts et démocratiques dans le monde musulman est vital pour les intérêts états-uniens. Bien que beaucoup d'attention ait été portée au Moyen-Orient, il est également important de prêter attention à l'Indonésie. L'Indonésie organise ses élections parlementaires et présidentielles les plus ambitieuses depuis la fin de l'ère Suharto en 1998 et tous les observateurs ont applaudi cette brillante démonstration d'un processus démocratique juste. Toutefois, les élections ne suffisent pas à constituer une démocratie et le chemin vers un État stable et démocratique est encore long. Pour qu'un État soit considéré comme une démocratie il faut : le respect des lois, une société civile dynamique, le respect du droit des minorités et une économie de marché. L'Indonésie doit accélérer les réformes dans ces domaines et principalement concernant la lutte contre la corruption et le système judiciaire, deux points sur lesquels les Indonésiens sont sceptiques.

L'Indonésie est un pays traditionnellement modéré, mais où existent plusieurs groupes fondamentalistes et notamment la Jemaah Islamiah, liée à Al Qaïda. Dans une nation de plus de 17 000 îles, il est possible pour un groupe jihadiste de contrôler une portion de territoire où il pourra développer son endoctrinement. Les États-Unis sont de plus en plus préoccupés par cette menace. Depuis les attentats de Bali, les relations avec l'Indonésie se focalisent sur la question de la sécurité. Il est cependant nécessaire d'aller plus loin en favorisant la croissance, la stabilité et la démocratie dans ce pays. Il faut accroître nos investissements dans l'éducation, poursuivre une diplomatie publique vigoureuse pour améliorer l'image des États-Unis tout en accroissant la coopération avec la police et l'armée indonésienne en leur faisant améliorer leur bilan concernant les Droits de l'homme. L'objectif n'est pas de soutenir l'agenda états-unien, mais de promouvoir la réforme.

## Michael Shifter



Michael Shifter est vice-président chargé de la politique de l'Inter-American Dialogue et enseigne l'analyse de la politique d'Amérique latine à la School of Foreign Service à la Georgetown University. Il est membre du Council on Foreign Relations.

## « Choisir le combat avec le Venezuela »

Source : New York Times

Référence : « Picking a Fight With Venezuela », par Michael Shifter, *New York Times*, 20 septembre 2004.

La décision de l'administration Bush de cesser de soutenir l'aide de 250 millions de dollars au Venezuela fournie par les institutions internationales n'a quasiment pas été notée par la presse. Pourtant, en demandant de telles sanctions maintenant, Washington risque de faire une nouvelle erreur dans sa gestion de l'homme fort vénézuélien **Hugo Chavez**. En annonçant sa décision au début du mois, la Maison-Blanche a mis en avant le rôle du Venezuela dans le trafic de femmes et d'enfants. L'administration Bush a raison de faire de cette question une priorité, même si des questions sur les véritables motifs de cette décision ont été soulevées. On voit mal, en outre, comment des sanctions économiques pourraient aider au règlement du problème.

Ce n'est pas la bonne façon de traiter avec M. Chavez. En dépit des réclamations de l'opposition, le référendum gagné par M. Chavez lui a rendu sa légitimité aux yeux de la communauté internationale, mais Washington n'a accepté le résultat qu'à contrecœur. Après cette élection, le moment semblait opportun pour une relation plus pragmatique entre les deux pays, mais la décision de Washington va décourager une meilleure relation même si elle sera appréciée par les durs dans l'administration Bush et dans le gouvernement de Caracas. Quoiqu'il en soit, cette décision sera symbolique puisque pour que les 250 millions de dollars ne soient pas versés, il faudrait un accord des autres pays. Or, le Venezuela bénéficie aujourd'hui de la hausse des bénéfices pétroliers et n'en a pas besoin. L'impact sur le Venezuela sera donc limité, mais Washington sera mal vu par les autres pays du continent.

Cette politique est aussi contre-productive que celle contre Cuba. Surtout que le Venezuela n'apparaissait même pas sur la liste des cinq pires pays concernant le trafic d'êtres humains en Amérique du Sud dans le rapport sur ce sujet rédigé en 2003 par le **département d'État**. Deux ans après avoir soutenu le coup d'État au Venezuela, il faut que Washington restaure sa crédibilité dans le pays, cette nouvelle politique n'en prend pas le chemin.

## Nicolas Dupont-Aignan



Nicolas Dupont-Aignan est député maire UMP d'Yerres, président de Debout la République et candidat à la présidence de l'UMP où il représentera la tendance souverainiste.

### « Un "non" fondateur »

Source : Le Figaro

Référence : « Un « non » fondateur », par Nicolas Dupont-Aignan, *Le Figaro*, 21 septembre 2004.

Le référendum sur le projet de Constitution européenne donne enfin aux Français l'occasion, si rare, de parler de l'essentiel : l'avenir de la France et de l'Europe dans un monde en plein bouleversement. Il faudra cependant éviter de tomber dans la caricature, comme c'est trop souvent le cas quand il s'agit de l'Europe. Tout responsable politique (Laurent Fabius en fait aujourd'hui l'expérience) qui ose s'interroger sur la pertinence des orientations européennes est immédiatement remis dans la catégorie des réactionnaires passésistes. Or, aujourd'hui la question n'est plus d'être pour ou contre l'Europe, mais de savoir laquelle nous voulons bâtir, il faut rejeter l'éternel chantage des promoteurs de traités clés en main qui nous promettent le chaos si leurs textes sont rejetés. Le chaos viendra plutôt de la passivité des dirigeants européens qui, à force de s'incliner devant des traités irréalistes, perdent tout moyen d'agir, nourrissant la défiance des peuples et le recul de l'idéal européen. J'ai arrêté ma position après avoir lu ce texte et m'être demandé s'il servait les intérêts de la France et de l'Europe et s'il existait une autre voie possible. Je souhaite que tous les Français lisent ce texte et puissent en disposer car alors toute personne de bonne fois découvrira qu'il n'est pas aussi anodin qu'on veut le faire croire. En effet, on peut noter quatre points importants :

- ▶ En intégrant dans le corps du texte la fameuse **Charte des droits fondamentaux** (Art. 7), il donne un pouvoir exorbitant aux juges de la Cour de justice du Conseil européen qui deviendront de fait les législateurs de demain.
- ▶ En donnant la personnalité juridique à l'Union (Art. 6), la primauté définitive du droit de l'Union sur les droits des États membres, il crée un véritable embryon d'État européen qui transformera les nations en simples provinces.
- ▶ Derrière la création d'un président symbolique du Conseil européen élu par ses pairs pour deux ans et demi, le texte renforce en réalité les pouvoirs de la Commission qui devient un gouvernement de fait. La règle de la majorité qualifiée étendue à 60 domaines empêchera la défense des intérêts nationaux.
- ▶ Enfin, la Constitution n'encadre en rien la boulimie de compétences de l'Union. L'art. 13 concernant les compétences dites partagées entre l'Europe et les États est un modèle de l'hypocrisie bruxelloise ; je le cite : « Les États membres n'exercent ces compétences que si l'Union y renonce ! ».

Le vide démocratique européen du texte et l'impuissance collective qu'il consacre me font penser en outre que ce traité n'est pas dans l'intérêt de la démocratie. Après les traités de Maastricht, Amsterdam et Nice, ce texte videra un peu plus de leur substance les démocraties nationales. Les peuples éliront des majorités nationales qui ne pourront plus appliquer leur programme dès lors qu'elles seront mises en minorité à Bruxelles. En acceptant la loi de la majorité dans une Europe à 25 qui pourrait un jour comprendre la Turquie qui

disposera de 20 % des votes, la France sera souvent mise en minorité. Sur quantité de sujets qui tiennent à cœur aux Français, le réveil sera douloureux. La réalité du pouvoir appartient à des organismes non élus (Commission, BCE, CJE) et la Constitution est dangereuse, car elle inscrit dans son marbre les politiques mêmes qui ont échoué depuis une décennie et qui sont contestées par les citoyens : la lutte contre l'inflation continuera de passer avant la bataille pour l'emploi et la politique de la concurrence dogmatique interdirait aujourd'hui le lancement de projets comme Airbus ou Ariane. Toutes ces politiques font reculer l'Europe dans le monde.

Il faut opposer à cette vision de l'Europe celle d'une Europe confédérale défendue par le général De Gaulle. C'est en s'appuyant sur les nations que l'on constituera une Europe puissance en phase avec les nouvelles réalités économiques. Il faut préparer un nouveau traité qui délimite raisonnablement l'Union et crée des partenariats avec son étranger immédiat (Turquie, Russie, bassin méditerranéen), qui refonde ses institutions en rendant une partie de leur pouvoir aux États et aux Parlements nationaux, qui rétablit une véritable préférence communautaire en matière commerciale et qui permet enfin le lancement de coopérations à géométrie variable. Le temps est donc venu pour la France de montrer le chemin par un « non » fondateur.

## Philippe Douste-Blazy



Philippe Douste-Blazy est ministre français de la Santé et de la Protection sociale et secrétaire général de l'UMP

### « Non, M. Fabius ! »

Source : Le Monde

Référence : « Non, M. Fabius ! », par Philippe Douste-Blazy, *Le Monde*, 21 septembre 2004.

Les partisans de l'Europe ont été attristés par la décision de **Laurent Fabius** et ce d'autant plus que nous le respectons. À l'heure du choix historique, ce « non sauf si » ne me semble ni pertinent, ni convaincant. Il s'inspire davantage de considérations tactiques que d'une vision européenne.

La construction européenne a été l'œuvre commune des hommes d'État qui ont toujours su dépasser les clivages partisans. C'est ainsi que fonctionne le couple franco-allemand. Il est donc sans précédent qu'un responsable socialiste de premier plan, ancien Premier ministre, propose de voter non lors d'un référendum d'essence européenne si certaines conditions ne sont pas satisfaites. D'autant plus que ces conditions font l'objet d'un large consensus et que certains sont déjà remplies.

Concernant l'harmonisation fiscale, je veux rappeler à Laurent Fabius que cela ne ferait qu'entraîner une baisse de l'impôt sur les sociétés en France et que lui et ses amis s'y opposent en les présentant comme des cadeaux aux chefs d'entreprises. Le budget de l'Union européenne augmente tous les ans puisque les contributions sont indexées sur le taux de croissance des États. Si un grand projet européen était lancé, la France y contribuerait. Enfin, suite à une initiative française, le Pacte de stabilité va être réformé. Le discours de M. Fabius est celui de tous les extrêmes qui prennent l'Europe comme bouc

émissaire. Avant de demander l'application de notre système social en Europe, encore faut-il le rendre performant à nouveau. En outre, les remarques de M. Fabius sont hors sujet. La vraie question est : oui ou non à la Constitution européenne, un texte qui pour la première fois définit les valeurs communes de l'Europe et exprime l'ambition politique de l'Europe ? Dans le cas d'un « non » français, nous reviendrions au traité de Nice, totalement inadapté à une union à 25.

Il est des questions historiques qui appellent des réponses historiques. Si Jacques Chirac n'avait pas, en son temps, prôné le « oui » au traité de Maastricht, aux côtés de François Mitterrand, et contre l'opinion majoritaire de son propre parti, il n'est pas certain qu'il serait aujourd'hui président de la République. J'espère de tout cœur qu'il s'agit pour Laurent Fabius non pas d'un adieu à l'Europe, mais d'un au revoir.

## Iyad Allaoui



Ancien membre du Ba'as puis activiste anti-Saddam Hussein financé par la CIA, Le docteur Iyad Allaoui est Premier ministre du gouvernement par intérim d'Irak.

### « Les problèmes économiques et de sécurité doivent être résolus, pas pour nous, pour le monde »

Source : The Independent

Référence : « Economic and security problems must be solved, not just for us but for the world », par Iyad Allaoui, *The Independent*, 20 septembre 2004.

Les informations présentent l'Irak comme un pays emporté dans une spirale de violence et de destruction. Les sceptiques ne pensent pas que l'Irak soit prêt pour la démocratie. Ils ne pourraient pas plus se tromper. La grande majorité des Irakiens est pleine d'espoir et veut construire une nation démocratique même si cela prend du temps. Quoiqu'il en soit, un succès en Irak, au cœur du Moyen-Orient est d'une importance vitale pour toutes les nations du monde. La situation économique et la sécurité sont profondément liées, elles doivent donc être traitées simultanément. Nous voulons rétablir notre contrôle sur la totalité du territoire. Les Irakiens qui aident l'insurrection, mais qui n'ont pas de sang sur les mains, doivent profiter de l'amnistie. La petite minorité de loyalistes de Saddam Hussein et de jihadistes étrangers dont le but est de développer la terreur ne réussira pas, elle sera isolée et traduite en justice. Depuis le transfert de souveraineté, l'Irak développe ses forces de sécurité, mais il a besoin d'aide.

Sur le plan économique, notre priorité est de vaincre le chômage, reconstruire les infrastructures nationales, restaurer les services de bases et développer la production pétrolière. Pour cela, nous avons besoin d'aide économique, mais nous n'avons reçu que 5 % de celle qui nous a été promise. Il faut accélérer le processus et annuler la majorité de la dette contractée par la machine de guerre de Saddam Hussein. Il faut investir dans le pétrole pour accroître les ressources irakiennes.

Nous devons également préparer les élections avec l'aide de l'ONU. Il ne faut pas laisser les forces du terrorisme profiter de la situation.